

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR**

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-143

Objet : *Création du Master of Science « European Master Molecular Pathology - EMMP ».*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Stéphane AZOULAY, Vice-président Formation ;

Considérant l'avis favorable du conseil académique du 13 octobre 2022 ;

Approuve la création du MSc *IDEX « European Master Molecular Pathology - EMMP »*, comme annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 28 voix pour et 3 abstentions.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **31**

Fait à Nice, le 25 octobre 2022

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-143**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 2 NOVEMBRE 2022
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire

Intitulé de la formation : EUROPEAN MASTER MOLECULAR PATHOLOGY (EMMP)

Objet du projet de formation : Répondre au besoin crucial au niveau européen de réaliser des analyses de diagnostic moléculaire reproductibles et échangeables.

Composante : IDEX

Secteur disciplinaire : Sciences de la santé > Médecine

Responsable de la formation (Nom Prénom) : ILIE Marius

Fonction : Professeur des universités

Grade : 2

Téléphone : 06 27 81 18 67

Mail : marius.ilie@univ-cotedazur.fr

Etude du marché / Opportunité économique et/ou pédagogique de l'action de formation (Contexte et enjeux de la formation, besoin et identification de la demande du marché, ancrage territorial, offres concurrentes...)² en 3 lignes maximum : Ce programme de formation innovant et avancé répond aux besoins des professionnels du secteur et n'existe pas dans le périmètre européen. Le but de ce programme international est de faire d'Université Côte d'Azur le pilote d'avenir en partenariat avec l'UEMS (Union Européenne des Médecins Spécialistes).

Public visé : Pathologistes, biologistes moléculaires impliqués dans le diagnostic médical, oncologues et professionnels de l'industrie

Cycle du diplôme : 3ème cycle

Niveau d'entrée minimal (bac, bac+1, bac+2 ...) : Bac+3

Niveau estimé de sortie (bac, bac+1, bac+2 ...) : Bac+5

Prérequis : diplôme de docteur en médecine

Objectif pédagogique exprimé en compétences/métiers : L'enjeu est d'autant plus fort que l'utilisation de biomarqueurs diagnostiques, pronostiques et préventifs est directement liée aux choix de traitement s'accroît au fil du temps. Des techniques de plus en plus sophistiquées sont utilisées au niveau moléculaire, et connaissent un développement rapide et continu qui exige une formation adéquate.

Ce programme garantira une formation pratique dans le domaine du diagnostic de pathologie moléculaire et de la recherche clinique notamment dans les domaines de l'oncologie mais également en pathologie des maladies infectieuses. Les compétences suivantes seront intégrées :

- Utiliser les aspects théoriques et techniques.
- Interpréter un diagnostic dans les principaux domaines pathologiques.
- Appliquer l'exigence qualité comme enjeux pour garantir la reproductibilité et l'échange des résultats.
- Définir les aspects bioéthiques avec l'évaluation des différentes règles en Europe.
- Intégrer les aspects bioinformatique et Intelligence Artificielle.

Modalités pédagogiques (Synchrone/asynchrone) : Cours en synchrone et asynchrone

Modalités pédagogiques (Présentiel/Distanciel/Hybride) : Cours en distanciel en priorité

Aspect formation continue² :

- *- Souhait d'ouvrir la formation à la formation continue : Oui
- *- Souhait d'enregistrer la formation au RNCP ou RSCH : Oui

Logistique (lieu de la formation, capacité salle, spécificités salles) : CHU de Nice, Pavillon I, pour les cours en présentiel

Langue(s) d'enseignement : Anglais

Nombre visé de participants par session : 25 >> **ATTENTION onglet 7 : il n'y aura qu'1 groupe (cellule F43). Nb étudiants: 25/an = 50/2ans**

Nombre de sessions par an et périodes de l'année : 1 session/an >> **ATTENTION onglet 7 : les dépenses enseignement sont sur 2 ans coef 1 (gpe) à 28 67**

Durée de la formation

Rythme de la formation (journée, soir, samedi, alternance, séquences de cours groupés, cours du soir, séance de regroupement...) : Les cours seront dispensés sur 2 ans sur un format de séquences de cours groupés puisque la formation sera dispensée dans un réseau européen pré-défini dont UCA sera coordinateur. Une masterclass sera organisée chaque année avec la participation de partenaires industriels.

Stage

Durée du stage : 4 à 6 mois

Partenariat public ou privé financier : UEMS (Union Européenne des Médecins Spécialistes)

Partenariat public ou privé académique : Société européenne de pathologie, Université Ulysseus, l'Organisation des instituts européens du cancer, l'Association européenne pour la recherche sur le cancer, l'Union européenne des médecins spécialistes, l'Association pour la pathologie moléculaire, l'Hospital-Universities

Informations complémentaires : Le contenu de la formation a été élaborée en lien avec des experts/professionnels du domaine. En considération des objectifs attendus en terme de compétences la formation s'articule sur des fondamentaux et des lab. Une large place est faite aux experts professionnels et aux académiciens de haut niveau.

1. Avis COPIL composante (avec soutenabilité du site) :

Arguments (alignement stratégique, intérêt financier, intérêt d'image, intérêt pour l'insertion professionnelle des étudiants, ...) : Projet particulièrement construit et s'intégrant à la fois dans une stratégie européenne soutenue par l'UEMS et le projet UlysseUs, et dans un écosystème local renforcé avec le sou Côte d'Azur. La dimension stratégique (adossée à un besoin des professionnels) et la portée en terme d'image sont manifestes. La soutenabilité de cette fo démontrée.

Date COPIL composante : Avis positif 1er juin 2022 Copil IDEX UCA Jedi

2. Date de remise de l'opportunité au Vice-président formation :

3. Accord du Vice-président formation pour instruction du dossier :

Date d'accord du Vice-président formation :

5. SELECTION				
Date d'ouverture de la campagne :	OCTOBRE			
Date de fermeture de la campagne :	JANVIER			
Date prévisionnelle de la commission de sélection :	Au fil de l'eau			
Capacité d'accueil :	25,00			
PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER		CRITERES D'APPRECIATION		
Relevé de notes du baccalauréat :	Non			
Relevé de notes des études supérieures :	Oui	Matières examinées :	Cursus adapté au pré-requis en médecine	
Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel :	Oui	Cohérence entre le diplôme envisagé et le descriptif du projet professionnel. Qualité rédactionnelle (orthographe, défaut de structure ou de syntaxe). Cohérence de la réflexion (développement de l'argumentaire).		
Curriculum Vitae détaillé :	Oui	Elément de synthèse permettant de découvrir les compétences utiles acquises dans le cadre d'expériences précédentes et de cerner des éléments de personnalité du candidat.		
Lettres de recommandation :	Oui	Facultatif	Ne rentre pas dans les critères de sélection mais permet d'apporter un soutien à la candidature.	
Niveau de langue en français pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger :	Non			
Niveau de langue en anglais :	Oui	Facultatif	Niveau CECRL attendu :	B2
Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire, etc.)	Non			
Justificatifs d'expérience professionnelle :	Oui	Facultatif	Elément permettant d'apprécier l'adaptation du profil aux exigences du diplôme souhaité.	
Document attestant d'une compétence complémentaire :	Non			
Autre document (précisez):	Non			
Entretien Oral :	Oui	L'entretien oral fait suite à une phase de présélection sur dossier. Il permet d'apprécier les qualités du candidat sur leur savoir être, l'expression, la clarté et la cohérence d'un raisonnement, le degré de motivation du candidat et la pertinence des réponses supposant une préparation à cet entretien.		

Signature(s) électronique(s) du présent document

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse support@lex-persona.com.

Digital signature(s) of this document

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at support@lex-persona.com.